

Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

Le 6 mai dernier, les Françaises et les Français ont donné à la France un nouveau président de la République. Avec François Hollande, ils ont fait le choix du changement dans la façon de gérer et de représenter notre pays.

Député de l'Allier, je connais bien notre territoire et, avec Michel Marien, je suis allé à votre rencontre dans chacune des communes qui forment notre circonscription. Nous avons exposé le programme que notre majorité présidentielle porte pour la France. Je vous ai également expliqué les mesures que je défendrai pour notre sud-Allier.

François Hollande, président de la République et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault ont besoin d'une vraie majorité pour agir et mettre en œuvre le projet que les Françaises et les Français ont choisi.

L'Allier ne doit pas rester à l'écart de ce mouvement. C'est en homme libre, fidèle à mes convictions républicaines, fidèle à ce territoire où j'habite, que je défendrai notre département, notre circonscription et mes concitoyens en continuant à apporter ma pierre à l'écriture de la loi et au contrôle du gouvernement, comme je l'ai fait, près de tous, depuis plusieurs années.

Dimanche 10 juin, je sais pouvoir compter sur vous
comme vous pourrez compter sur moi.

*Fidèlement à vous,
Gérard Charasse*



GÉRARD

CHARASSE

**MICHEL
MARIEN**

Du 3 juillet au 15 août

- 1.- **Réforme fiscale** : plafonnement et suppression de niches fiscales, modulation de l'impôt sur les sociétés au bénéfice des PME et des entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices, surtaxe sur les banques et les sociétés pétrolières, retour au barème de l'ISF, suppression de l'exonération sur les grosses successions, taxation des revenus du capital comme ceux du travail, tranche d'imposition à 75% au dessus de 1 million d'euros
- 2.- **Suppression de la « TVA Sarkozy »** dans le cadre d'une loi de financement de la sécurité sociale.
- 3.- **Loi d'assainissement des activités bancaires** : séparation des activités de dépôt et des activités spéculatives, lutte contre les produits toxiques et les paradis fiscaux
- 4.- **Conférence nationale pour la croissance et l'emploi** : emploi des jeunes et des seniors, encadrement des licenciements boursiers, sécurisation des parcours, lutte contre la précarité, égalité salariale et professionnelle, qualité de vie au travail, pouvoir d'achat et politique salariale, sécurisation des retraites.
- 5.- **Débat préalable à la loi de programmation sur la transition énergétique** : préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, sécurisation de filières énergétiques, développement des filières industrielles et des énergies nouvelles, plan massif de rénovation thermique des logements.
- 7.- **Réexamen de la rentrée scolaire** : situation des RASED (réseaux d'aide) ; recrutement (dans le cadre de l'enveloppe quinquennale de 60.000 emplois) ; formation des nouveaux professeurs
- 8.- Mise en place de la **Commission de préparation de l'Acte II de l'exception culturelle**.

Septembre 2012 - Juin 2013

- 1.- **Nouvel acte de décentralisation** pour donner plus de responsabilités aux Régions en matière de développement économique, d'emploi et de formation et renforcer la cohésion territoriale ; supprimer les doublons Etat/Collectivités ; supprimer le conseiller territorial et démocratiser les élections aux intercommunalités.
 - 2.- **Loi de développement économique et social** : création de la Banque publique d'investissement pour financer les TPE et PME et favoriser l'innovation, la production en France et l'export ; mise en place des « contrats de relocalisation ».
 - 3.- **Loi d'orientation et de programmation pour l'éducation nationale** : formation des enseignants avec la création des Écoles supérieures du professorat, rythmes scolaires, programmation du recrutement de 60.000 postes dans l'enseignement.
 - 4.- **Création des emplois d'avenir** : 150.000, dont 100.000 dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la loi et du **contrat de génération** pour permettre aux jeunes d'accéder au marché du travail.
 - 5.- **Création de 1000 postes** (dans le cadre de l'enveloppe quinquennale de 5000 postes) pour la sécurité et pour la justice.
 - 6.- **Fin de la convergence tarifaire public-privé à l'hôpital**.
 - 7.- **Lancement du Plan de lutte contre le cancer 2013-2016**.
 - 8.- **Réforme globale des retraites** : âge de départ, pénibilité, carrières fractionnées, financement durable, retraites agricoles.
 - 9.- **Loi sur l'accès au logement** : encadrement des loyers à la location et à la relocation, renforcement des sanctions prévues par la loi SRU, réforme du régime de cession du foncier de l'Etat.
 - 10.- **Loi sur la tarification progressive** de l'eau, de l'électricité et du gaz.
 - 11.- **Droit de finir sa vie dans la dignité**.
 - 12.- **Réforme des institutions** : constitutionnalisation de la loi de 1905 sur la laïcité, réforme du Conseil supérieur de la Magistrature pour garantir l'indépendance de la justice, réforme du statut pénal du Chef de l'Etat pour le rendre responsable des actes commis sans rapport avec sa fonction, suppression de la Cour de Justice de la République pour que les Ministres soient jugés comme des citoyens ordinaires, droit de vote des résidents étrangers, loi électorale, suppression du cumul des mandats.
- Si un député est d'abord un élu national, les questions de son territoire sont au centre de ses préoccupations. Depuis ma première élection, j'ai fait porter mes efforts sur quatre questions : celle du désenclavement du territoire, celle de l'économie, celle des services publics et celle de la justice sociale. Voici les objectifs que je fixe à mon mandat.
- 1.- **Terminer le désenclavement routier de Vichy**, la liaison avec Gannat, la reprise des travaux au sud et l'inscription de crédits pour permettre l'achèvement de la bretelle nord vers la nationale 7 dont la rénovation devra être terminée.
 - 2.- **Sécuriser le dossier TGV** pour une inscription définitive de sa réalisation au schéma des infrastructures de transport.
 - 3.- **Obtenir prioritairement le remplacement des trains Clermont-Vichy-Moulins-Paris, motrices et voitures**, et la réalisation du programme de rénovation des voies pour en finir avec des retards insupportables.
 - 4.- **Mettre en service le très haut débit** pour que la desserte numérique de notre territoire ne soit pas un frein à l'installation de particuliers et d'entreprises.
 - 5.- **Permettre l'accès privilégié des PME et des TPE agricoles et industrielles de l'Allier à la banque publique d'investissement nationale**.
 - 6.- **Créer un fonds d'adossement** pour financer le développement d'activités de service et la reprise des activités, y compris agricoles, dans lesquelles les chefs d'entreprises ou d'exploitation prendront leur retraite.
 - 7.- **Utiliser le nouveau régime de cession du foncier de l'État pour rendre à Vichy son patrimoine thermal**.
 - 8.- **Signer avec l'État et les entreprises publiques un plan de déploiement des services publics dans le cadre des schémas de cohérence territoriale**.
 - 9.- **Encourager et défendre** dans le cadre des mesures nationales, **l'installation de nouvelles filières à l'Université de Vichy**.
 - 10.- **Dresser**, avec l'aide des acteurs locaux, dans les entreprises, dans les services publics, dans les associations culturelles et sportives, **un inventaire des gisements possibles d'emplois d'avenir et de contrats de génération** de manière à ce que l'Allier bénéficie à sa juste mesure des postes qui seront ouverts.
 - 11.- Faire bénéficier le département de la **modification de la loi SRU pour l'accès au logement de manière à sécuriser les locations tant pour les locataires que les propriétaires**.
 - 12.- Je continuerai à privilégier **l'accueil de tous**, la capacité pour chacun d'avoir accès à son député et à soumettre des dossiers collectifs ou personnels qui, comme aujourd'hui, recevront des réponses appropriées.
 - 13.- Je tiendrai **avant la fin 2012 des états généraux de la circonscription** de manière à présenter au gouvernement, début 2013, l'avis des citoyens sur les premiers mois de notre majorité et des suggestions pour le mandat.
 - 14.- **Je continuerai à rendre compte**, par les rencontres dans les communes, par la publication du bulletin hebdomadaire, et dans Allier République tous les quinze jours comme sur mon site Internet. Je publierai naturellement un compte-rendu de mandat, comme je l'ai toujours fait.

DONNONS UNE MAJORITÉ
AU CHANGEMENTMAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
FRANÇOIS
HOLLANDE